COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Safer Grand Est rejoint officiellement le Plan Herbe® Meuse

Réunis ce lundi 30 mars à Bar-le-Duc, le Département de la Meuse et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ont officialisé l'intégration de la Safer Grand Est au Plan Herbe® Meuse par la signature d'un avenant à la convention de partenariat.

Lancé en 2023 pour une durée de cinq ans, le Plan Herbe Meuse vise à enrayer le déclin des prairies et de l'élevage dans le département. Co-piloté par le Département de la Meuse et l'Agence de l'eau Rhin Meuse, il réunit **14 partenaires** et incarne une **démarche innovante et opérationnelle**.

Avec cette signature organisée à l'Hôtel du Département de la Meuse, la **Safer Grand Est devient officiellement partenaire du Plan Herbe® Meuse**, affirmant son **rôle stratégique** dans le maintien des systèmes herbagers et l'accompagnement des transmissions et installations.

Un partenariat au service de l'élevage à l'herbe

Dans le cadre de cet engagement, la **Safer Grand Est** s'engage notamment à :

- Prioriser la **cession des prairies permanentes à des éleveurs avec obligation de maintien en herbe ;**
- Mieux repérer et accompagner les cédants pour **favoriser des transmissions valorisant les systèmes herbagers ;**
- Soutenir des **projets d'installation viables, fondés sur l'élevage à l'herbe ;**
- Favoriser la création de valeur ajoutée par des **productions agricoles à finalité alimentaire ;**
- **Contribuer à la préservation des espaces naturels et des infrastructures écologiques (haies, mares, zones humides),** notamment via des dispositifs tels que les Obligations Réelles Environnementales ;
- **Encourager les pratiques favorables à la qualité de la ressource en eau et de la biodiversité,** notamment dans les zones sensibles (captages d'eau potable, zones humides).

Des actions déjà concrètes sur le territoire meusien

À l'occasion de cette rencontre, plusieurs **opérations menées en 2025 par la Safer Grand Est ont illustré l'engagement en faveur** de l'élevage et des prairies :

- La consolidation d'**un projet d'installation en élevage** bovin allaitant à Dommary-Baroncourt, incluant la préservation de 7,96 ha de zones humides sur le bassin ferrifère ;
- La consolidation d'une exploitation laitière à Sivry-la-Perche **dans le cadre d'un partenariat durable avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine**, pour la préservation de 13,94 ha de pelouses calcaires classées Natura 2000 ;
- **L'installation aidée à titre principal** d'une exploitation en **polyculture-élevage** allaitant sur le bassin versant de la Chiers, portant sur 183 ha.

A travers ce plan, l'ambition partagée est claire : **préserver l'élevage à l'herbe comme pilier de l'identité meusienne, garantir la qualité des ressources en eau et maintenir les services écosystémiques rendus par les prairies, éléments structurants de nos paysages vivants et productifs.**